

ARGOS FRANCE S.A.S
Société par Actions Simplifiée au capital de 1.000.000 euros
Siège social : 112 avenue de Wagram – 75017 Paris
377 854 682 RCS Paris

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
EN DATE DU 26 JUIN 2026**

..... /

Seizième résolution

L'Assemblée Générale constate que le mandat de Commissaire aux compte suppléant de Monsieur Gilles Magnan arrive à expiration ce jour.

L'Assemblée Générale constate que la société Forvis Mazars SA, dont le mandat de Commissaire aux compte titulaire vient d'être renouvelé, est une société pluripersonnelle, et que les conditions énoncées par l'article L. 821-40 du Code de commerce rendant nécessaire la nomination d'un Commissaire aux comptes suppléant ne sont pas réunies.

En conséquence, l'Assemblée Générale décide de ne pas renouveler le mandat de Commissaire aux comptes suppléant de Monsieur Gilles Magnan.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Dix-septième résolution

L'Assemblée Générale confère tout pouvoir au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal aux fins d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité et autres qu'il appartiendra.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

..... /

Extrait certifié conforme par un Directeur Général

Le 27/07/2026



Monsieur Gilles LORANG